

grand emploi de leur oisiveté ; elles y aiguissent leurs appétits, les satisfaisant quand elles peuvent, ou se réservant pour des temps meilleurs.

On comprend qu'étant données ces incitations, il est des faibles qui succombent ; certes, on n'excuse pas leurs défaillances, mais on les explique.

Parmi les voleuses surprises, un certain nombre agissent avec une conscience exacte et par conséquent une entière responsabilité de la faute, et quand on fait enquête, on découvre, le plus souvent, que ce sont des femmes dont les ressources sont en disproportion de leurs goûts ou de la surexcitation de leurs besoins.

Mais, dans une autre catégorie de faits, — la seule en réalité qui nous intéresse ici, — si la femme arrêtée, nantie de marchandises, appartient à une famille d'une honorabilité indiscutable, s'il est certain que ce n'est ni la misère, ni le besoin, ni l'intérêt, ni la convoitise, ni la cupidité, ni l'envie de s'approprier le bien d'autrui qui ont provoqué son crime, il y a grande présomption de "kleptomanie." c'est-à-dire d'inconscience, car les "kleptomane" ne sont poussés au vol par aucun mobile, aucune passion.

Il en est parmi eux qui possèdent une réputation de sérieuse probité, ont de l'aisance, souvent même de la fortune. Ils n'ont aucun motif pour voler, et c'est en cela que se trahit leur penchant malatif, qui n'est pas alors l'inclination vicieuse.

Il y a eu, d'ailleurs, des kleptomane illustres ; il en est qu'on cite à titre de curiosité pittoresque. Ainsi, le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, déroba, partout, et machinalement, les objets de peu d'importance, qui se trouvaient à portée de sa main. Il en a été de même de ce prince, héritier d'une des plus grandes familles d'Europe, que son gouverneur était obligé de fouiller, pour retirer de ses poches les objets qu'il avait pris au cours de ses visites.

Le docteur allemand Bergmann raconte qu'un jeune Kalmouk, qui avait accompagné à Vienne le comte de Stahrenberg, était tombé dans une profonde mélancolie parce que son confesseur lui avait défendu de voler. Comme il était très malade, visiblement atteint de manie, on lui permit de satisfaire son penchant, sous l'express condition qu'il restituerait ensuite, de lui-même, les objets volés. Il jura qu'il en serait ainsi, et pour premier essai, il vola pendant la messe, la montre de son confesseur et la lui remit après la cérémonie.

De pareils exemples pris dans une certaine classe de la société, sans être fréquents, se présentent parfois ; ce sont les plus connus, et on les cite parce qu'ils sont plus remarquables. Il en existe, cependant, un plus grand nombre encore dans cette portion de la société qui reçoit moins d'enseignements, a moins de points d'appui.

C'est là, surtout, que la maladie et le méfait sont plus faciles à confondre ; c'est là que la nuance entre la manie et la conscience se discerne moins, étendue qu'elle est sur un large fond de misère. Alors le juge a besoin de tout son discernement, de toute son expérience, de toute sa subtilité pour ne pas frapper un malade, en croyant atteindre un complice, mais aussi, par contre, pour ne pas traiter avec une trop grande indulgence un simple voleur, comme il en est le plus souvent, qui se réclame d'une infirmité humaine, et se dit "kleptomane" pour éviter le châtiement qu'il mérite.

FÉLIX DUQUESNEL.

(Du Petit Journal de Paris).



Le mouton de Perse est en hausse de 25 p. c. sur les prix cotés l'année dernière. Ces fourrures deviennent très rares sur notre marché. Les importateurs ont augmenté leurs prix d'une piastre par peau. Les (sealskins) sont en hausse de 50 p. c. sur les prix de l'année dernière.

Le commerce des fourrures est dans une très bonne situation, la demande, cette année, ayant été plus active que les années précédentes.

Pour les jaquettes de dames, les sealskins ont la grande mode ; de très près suit le mouton de Perse. Le seal électrique se vend également bien.

Les colerettes en fourrures sont très à la mode et se portent avec les costumes genre tailleur.

PEAUX ET FOURRURES

(Suite et fin.)

Les castors vivent surtout dans les régions septentrionales ; le Canada est le pays où ils sont encore le plus nombreux ; la race, d'ailleurs tend à diminuer ; la chasse en a détruit la plus grande partie. Autrefois, la France en possédait en assez grand nombre ; on en rencontrait, paraît-il, jusque dans les environs de Paris. Aujourd'hui, on en trouve encore quelques-uns sur les bords du bas Rhône, dans la Camargue.

Les castors sont d'infatigables bâtisseurs ; ils se construisent des maisons pour y vivre.

Vers le mois de juin, ils se réunissent par bandes de deux à trois cents pour fonder un village. Ils choisissent toujours les bords d'un lac ou d'une rivière. Chose curieuse ! lorsqu'ils se trouvent dans le voisinage d'un fleuve, il semble qu'ils aient conscience du danger auquel ils sont exposés en cas d'inondation ; ils bâtissent une digue qui doit rejoindre les deux rives et empêcher les eaux de venir submerger leurs habitations.

C'est là une œuvre utile à la république entière ; aussi, tous les castors mettent-ils leurs efforts en commun pour la construction de cette digue. Ils commencent par scier, avec leurs incisives qui sont coupantes comme des lames de rasoirs, un arbre de la grosseur du corps d'un homme, de façon à le faire tomber dans la rivière, en travers du courant ; puis ils en enlèvent les principales branches, afin de le faire bien appuyer sur les deux rives par ses extrémités.

C'est cet arbre qui servira de clef de voûte à l'édifice. Lorsqu'il est solidement établi, on voit les castors scier de la même façon des arbres plus petits, les ébrancher, et en faire des pieux qu'ils poussent dans l'eau jusqu'au pied de la digue, et qu'ils enfoncent verticalement en terre. Ce qu'il y a de curieux c'est que ces pieux sont tous à la même hauteur. Une merveilleuse division du travail préside à tous les faits et gestes de ces animaux. Les uns creusent les trous destinés à recevoir ces pilotis, les autres les enfoncent, d'autres enfin les fixent à l'arbre placé horizontalement en travers de la rivière.